



## Rapport du Président

Commission Permanente du  
mardi 18 octobre 2011

### Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-10-2-9

### Service consulté

## **CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DES TROIS-PAYS 2010-2013 : CREATION D'UN RESEAU DE SENTIERS DE DECOUVERTE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU**

Résumé : Il est proposé de programmer, dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays 2010-2013, une subvention de 9 450 € en faveur de la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau pour la création d'un réseau de sentiers de découverte.

La Communauté de Communes de la Porte du Sundgau souhaite valoriser son environnement et favoriser le tourisme de proximité en créant un réseau de sentiers de randonnée pédestre.

Le constat a été fait qu'il existe déjà des chemins ruraux sur le territoire mais il n'y a pas de plans les illustrant, ni de balisage ; par ailleurs, certaines jonctions entre les différents sentiers sont manquantes.

Le projet, localisé sur les communes de FOLGENSBOURG, HAGENTHAL-LE-BAS, HAGENTHAL-LE-HAUT et WENTZWILLER, consiste donc en l'organisation de l'offre existante et notamment :

- le balisage des différents itinéraires ainsi que la mise en place d'une signalisation au départ de chaque sentier, en collaboration avec la section locale du Club Vosgien ;
- la prise en compte des circuits sur les cartes IGN du Club Vosgien ;
- la création de plaquettes de promotion touristique des itinéraires.

Le coût total du projet s'élève à 80 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Europe (GAL du Sundgau) :	31 550 €	(39,44 %)
Etat (DDR)	13 000 €	(16,25 %)
Réserve parlementaire	10 000 €	(12,50 %)
Département du Haut-Rhin	9 450 €	(11,81 %)
Communauté de Communes	<u>16 000 €</u>	(20,00 %)
Total	80 000 €	

Une subvention de 9 450 €, représentant 15 % d'un montant éligible de 63 000 € HT, a été approuvée pour ce projet dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays. Il est précisé que le montant total du projet a été revu à la hausse, compte tenu de la prise en compte d'itinéraires non prévus initialement. Le montant de subvention sollicité par la Communauté de Communes est resté à la même hauteur que le montant acté dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie, soit 9 450 €, représentant 11,81 % du nouveau montant subventionnable de 80 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de programmer dans le cadre du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays 2010-2013 la subvention de 9 450 € en faveur de la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau pour la création d'un réseau de sentiers de découverte ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER